



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour le
développement, du Fonds des Nations
Unies pour la population et du Bureau
des Nations Unies pour les services
d'appui aux projets**

Distr. générale

3 juillet 2019

Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2019

Du 3 au 6 septembre 2019, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**Fonds des Nations Unies pour la population****Prolongation de programmes de pays***Résumé*

La présente note contient des informations sur la prolongation des programmes de pays du FNUAP. La première prolongation d'un programme de pays, dans la limite d'une année supplémentaire, est approuvée par le Directeur exécutif et présentée au Conseil d'administration à titre d'information. Toutes les autres demandes de prolongation sont soumises à l'approbation du Conseil.

Le Conseil d'administration est invité à prendre note des premières prolongations d'une année des programmes pour la Bosnie-Herzégovine, Madagascar, le Timor-Leste et la Tunisie, telles que décrites au tableau 1, et approuver la première prolongation de deux années du programme pour l'Afghanistan, la deuxième prolongation d'une année du programme pour les Comores et la quatrième prolongation d'une année du programme pour le Yémen, telles que décrites au tableau 2.



Tableau 1
Prolongations des programmes de pays approuvées par le Directeur exécutif

<i>Pays</i>	<i>Période originale du programme</i>	<i>Période approuvée pour prolongation</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
Bosnie-Herzégovine	2015-2019	2020	Le gouvernement de la Bosnie-Herzégovine et l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) ont convenu de prolonger le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) d'une année afin de permettre son alignement sur le cycle des élections nationales et le processus de hiérarchisation et de déploiement des objectifs de développement durable (ODD) dans le pays. La prolongation du programme actuel d'une année permettra de développer le prochain programme du pays en consultation avec le gouvernement nouvellement élu sur les priorités nationales émergentes.
Madagascar	2015-2019	2020	Suite à l'élection d'un nouveau gouvernement en décembre 2018, la formulation du Plan national de développement (Plan d'émergence de Madagascar 2019-2023) a été reportée. En conséquence, le PNUAD actuel a été prolongé d'une année pour permettre à l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) d'échanger avec la nouvelle administration sur les priorités nationales.
Timor-Leste	2015-2019	2020	Le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) ont convenu de prolonger le PNUAD d'une année pour l'aligner sur le cycle de planification nationale et permettre un processus qui permettrait d'envisager une approche « Unis dans l'action ».
Tunisie	2015-2019	2020	Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) ont convenu de prolonger le PNUAD en cours pour permettre au nouveau programme de pays de se synchroniser avec les cycles des plans nationaux de développement.

Tableau 2
Prolongations de programmes de pays nécessitant l'approbation du Conseil d'administration

Pays	Période originale du programme	Période proposée pour prolongation	Motif de la prolongation		
			Développement au sein du pays	Harmonisation des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres sujets
Afghanistan	2015-2019	2020-2021 (première prolongation)	Les institutions des Nations Unies et le gouvernement ont convenu d'aligner plus étroitement leurs interventions sur les priorités de développement national, telles que définies dans le cadre national pour le développement et la paix en Afghanistan (ANPDF). En conséquence, le PNUAD actuel et le document « One UN for Afghanistan » ont été prolongés de deux ans (2019-2021).	Le gouvernement a demandé aux institutions des Nations Unies d'aligner plus étroitement leur travail sur les priorités de développement national, telles qu'exposées dans l'ANPDF, et d'accepter de prolonger le PNUAD actuel de deux années afin de l'harmoniser avec l'ANPDF (2017-2021). La prolongation devrait également s'appliquer aux programmes correspondants des institutions des Nations Unies concernées.	Les interventions en amont seront hiérarchisées au niveau national et la mise en œuvre de la politique cible se déroulera aux niveaux infranationaux. Le FNUAP encouragera les programmes conjoints dans des domaines communs identifiés dans l'approche « Unis dans l'action ». Guidé par le chapitre commun des plans stratégiques du FNUAP, du PNUD, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes, le FNUAP travaillera avec le système élargi des Nations Unies pour améliorer la cohérence et la collaboration. Pour des raisons de sécurité, l'enquête démographique et socio-économique ne pourra pas avoir lieu.
Comores	2015-2018 2019 (première prolongation)	2020-2021 (deuxième prolongation)	Le gouvernement et le FNUAP avaient précédemment convenu de prolonger le programme du pays (2014-2018) d'une année, afin de l'aligner sur le PNUAD (2015-2019) et la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable du pays (2015-2019).	Le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) ont convenu de prolonger le PNUAD actuel de deux années (2020-2021) afin de l'aligner sur la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable du pays, qui a été prolongée jusqu'en 2021 et révisée pour refléter les nouvelles priorités et sera conforme aux Objectifs de développement durable.	Pour la prolongation proposée de deux années, le cadre des résultats a été révisé pour une meilleure adéquation avec le plan stratégique du FNUAP 2018-2021.
Yémen	2012-2015 2016 (première prolongation) 2017	2020 (quatrième prolongation)	Lors des quatre années passées, le Yémen a connu une crise politique majeure qui a mené à sa division : d'un côté, un gouvernement de facto basé à Sana'a et dirigé par les Houthis, et de l'autre, un gouvernement basé à Aden qui est reconnu par la communauté	En réponse à cette situation humanitaire, l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) a décidé de prolonger le PNUAD jusqu'à la fin de l'année 2020.	En raison du conflit continu, la mise en œuvre du programme en termes d'accès et la modalité d'exécution nationale soulèvent un certain nombre d'incertitudes. Afin de réduire les risques financiers, le FNUAP conduit la mise en œuvre directe des activités qui nécessitent un financement important.

<i>Pays</i>	<i>Période originale du programme</i>	<i>Période proposée pour prolongation</i>	<i>Motif de la prolongation</i>		
			<i>Développement au sein du pays</i>	<i>Harmonisation des Nations Unies</i>	<i>Mise en œuvre ou autres sujets</i>
	(deuxième prolongation)		internationale et qui contrôle le Sud du pays. Le conflit armé a anéanti les services sociaux de base, provoqué le déplacement de 3,3 millions de personnes et plongé les institutions gouvernementales dans l'incapacité à répondre aux besoins croissants. Plus de 24 millions de personnes, soit 80 % de la population, ont désormais besoin d'une aide humanitaire, qui revêt un caractère d'urgence pour 14 millions d'entre elles. Le pays est entièrement dépendant de l'aide humanitaire fournie par les Nations Unies et d'autres organismes humanitaires.		Grâce à une utilisation importante de la modalité de remboursement, le bureau du pays peut s'appuyer sur des organisations non gouvernementales qui ont accès aux différentes régions du pays pour fournir les services liés à la gestion des violences sexistes et à la santé reproductive. En soutenant la prolongation du programme, le FNUAP étend sa base de ressources par la mobilisation de financements supplémentaires issus de donateurs traditionnels et non traditionnels, et renforce les programmes conjoints et la mobilisation des ressources auprès d'autres institutions des Nations Unies. Les opérations du bureau continueront à viser des accords sur le long terme et des services conjoints des Nations Unies, soutenir l'approche harmonisée vis-à-vis des transferts d'espèces et développer des mesures d'atténuation des risques.